



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Lactitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Rapport N° 56

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Ne prennent pas part au vote : Christine DULAC ROUGERIE, Alexis BLONDEAU, Christophe BERTUCAT, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Yannick VIGIGNOL, Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD et Samir EL BAKKALI en tant que membres de l'Assemblée Générale de l'Office Municipal du Sport de Clermont-Ferrand

Plusieurs associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'organisation de diverses manifestations. Le solde du crédit s'élève à 35 700 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants aux conventions d'objectifs du **STADE CLERMONTOIS, OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE CLERMONT-FERRAND, ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE**

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE CLERMONT-FERRAND

Depuis 18 ans, l'Office Municipal du Sport de Clermont-Ferrand organise le « Forum Sport à Clermont » réservé aux associations sportives. Plus de 2 000 visiteurs viennent à la rencontre de plus de 80 associations et acteurs de la vie sportive à Clermont-Ferrand. Le Forum se déroulera Place de Jaude, le samedi 5 septembre 2020, afin de promouvoir le sport auprès d'un public large.

Budget prévisionnel : 34 925 €
Subvention 2019 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE

L'ASM organise pour la première fois un Tour des Championnats de boxe anglaise novices grande région Auvergne Rhône Alpes Mixte. Cette compétition est ouverte en première partie à tous les boxeurs et boxeuses amateurs catégorie minime, cadet, junior et sénior. Puis en deuxième partie, les boxeurs élites de la section ASM boxe se mesureront aux clubs de BC Firminy, BC du Soleil et BC Vaudais. Ce championnat a eu lieu le 29 février 2020 et a rassemblé plus de 70 sportifs de différents clubs.

Budget prévisionnel : 10 265 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Autres subventions (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 3 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

STADE CLERMONTOIS (SC)

Le Stade Clermontois a organisé le 7 mars 2020, au Gymnase Perrier, un championnat de France de savate boxe française. La savate boxe française est très peu médiatisée. Cette manifestation sportive a permis de faire connaître cette discipline.

Budget Prévisionnel : 16 750 €
Subvention sollicitée : 3 500 €
Subvention proposée : 2 500 €

UNION SPORTIVE DES AGENTS MUNICIPAUX

L'USAM football a dû annuler le tournoi Challenge Pinault 14, en raison de la crise sanitaire. Ce tournoi, principale source de revenu de la saison, permettait de soutenir une association caritative, de faire face également aux dépenses de fonctionnement et surtout d'avoir une trésorerie pour le début de la saison prochaine 2020-2021. La Ville de Clermont-Ferrand apportera son aide à travers notamment la mise à disposition gracieuse du site de Theix pendant 2 jours. L'USAM football sollicite également une aide exceptionnelle.

Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 2 500 €



AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND ET L'ASSOCIATION «ASSOCIATION»

Vu la convention d'objectifs entre la Ville de Clermont Ferrand et l'Association «ASSOCIATION» du «Date_convention_dobjectif»

Vu l'article n° 1 « Objet de la Convention » - article portant la modification de cette convention, nécessitant un avenant pour l'année 2020.

Il est convenu entre

La Ville de Clermont Ferrand, représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Maire, dûment habilité en vertu de la délibération du conseil municipal du 25 septembre 2020, et désignée ci-après sous le terme « La Ville » d'une part,

Et

«ASSOCIATION», association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé «ADRESSE» «COMPLEMENT_ADRESSE» «CP», à «VILLE» représentée par «CIVILITE» «PRENOM_PDT» «NOM_PDT», «QUALITE», «Nouveau_numéro_préfecture» - «NUMERO_PREFECTURE», et désignée ci-après sous le terme « L'association » d'autre part,

Afin de continuer à soutenir l'association dans ses missions et l'aider à réaliser les objectifs définis par la convention d'objectifs du «Date_convention_dobjectif», la ville s'engage à verser :

«MONTANT_CHIFFRE» € - «MONTANT_LETTRE» euros

dans le cadre d'une subvention exceptionnelle et sous réserve de la réalisation de la manifestation.

«INTITULE_PROJET», «DATE»

Le versement sera effectué à réception de l'avenant à la convention d'objectifs du «Date_convention_dobjectif» signé.

Fait en 2 exemplaires à Clermont Ferrand,

Le

Pour la Ville de Clermont-Ferrand

Le Maire

Pour le Maire et par délégation,

Pour l'« Association »

«ASSOCIATION»

«LA_QUALITE»

«PRENOM_PDT» «NOM_PDT»

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 OCT, 2020

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
La 1ère Adjointe,


Christine DULAC-ROUGERIE